

**2012/4912 - Approbation de contrats de cession de droits pour la nouvelle exposition permanente du CHRD** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 05/11/2012, p. 2577)

Rapporteur : Mme BONNIEL-CHALIER Pascale

**Mme HAGUENAUER Evelyne**, rapporteur : Monsieur le Maire, il s'agit d'un rapport concernant la nouvelle exposition et je voudrais dire quelques mots concernant justement la réouverture du CHRD.

En présence de Kader Arif, Ministre délégué chargé des Anciens Combattants et de vous-même Monsieur le Maire, nous avons eu le plaisir d'inaugurer cette nouvelle exposition mercredi dernier. Plus de 1.400 personnes ont partagé cet événement avec nous. Ce nouveau musée qui avait fermé ses portes au public le 18 septembre 2001 est enfin ré-ouvert, après 14 mois de travaux intenses.

L'ancienne exposition a complètement été enlevée afin de remettre à nu l'architecture du bâtiment. L'espace de 200 m<sup>2</sup> a été réaménagé de manière complètement différente, le but étant de valoriser entre autres les collections et contenus du musée, de rendre compte des avancées de la recherche historique de ces deux dernières décennies, de révéler les spécificités de la Ville de Lyon pendant la guerre et d'évoquer l'histoire du bâtiment.

L'atmosphère de cette nouvelle exposition permanente, résolument moderne, est plus claire, plus aérée et elle respecte plus le bâtiment et son histoire. Elle est plus centrée sur l'histoire de Lyon durant la Seconde Guerre mondiale à travers la présentation de parcours de Lyonnais engagés, mais aussi de victimes de la barbarie nazie, juifs ou résistants. En effet, un contenu concret a été privilégié, il est basé sur des éléments immatériels et matériels :

- les témoignages audiovisuels des anciens résistants et déportés (une trentaine au total) occupent une place importante dans ce nouvel espace. Ils sont répartis tout au long de l'itinéraire, patrimoine d'une valeur inestimable pour notre histoire car il survivra à nos témoins dont la présence physique au musée se fait de plus en plus rare.

- la mise en scène d'objets dans des vitrines tels que le matériel de sabotage, des armes, une partie du parachute de Jean Moulin, ou encore des objets fabriqués dans les camps, permettra à tous les publics de se représenter la période, et enfin un fonds photographique riche.

Je voudrais rappeler que le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation a reçu plus d'un million de visiteurs, plus de 1.400 personnes lors de cette soirée inaugurale, et 1.300 personnes ont été accueillies lors de la soirée « portes ouvertes » organisée vendredi dernier. C'est un bon début pour l'avenir de cette exposition et la continuité du musée !

Je tiens encore une fois à saluer le travail qui a été effectué par Isabelle Doré-Rive, directrice du CHRD, son personnel, les membres du Conseil scientifique et les membres du Conseil d'orientation, qui nous ont accompagnés tout au long de cette année, dans cette belle aventure. Je vous invite tous à prendre le temps d'aller visiter cette exposition, elle le mérite !

Je donne un avis favorable à ce dossier.

**Mme de LAVERNEE Inès** : Monsieur le Maire, chers Collègues, dès 1965 d'anciens résistants et déportés ont créé un premier musée de la mémoire dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, géré et animé par une association jusqu'en 1985.

Dans le sillage de cette première initiative et au lendemain du procès historique de Klaus Barbie, Michel Noir, Maire de Lyon, et son Adjoint Alain Jakubowicz, ont œuvré pour que l'ancienne Ecole du service de santé militaire, réquisitionnée pour être le siège de la Gestapo, abrite un grand musée de la Résistance et de la Déportation, le CHRD. Son inauguration a eu lieu le 15 octobre 1992 en présence d'Elie Wiesel, prix Nobel de la paix et ancien déporté.

Centre d'interrogatoire des résistants et des Juifs arrêtés par la police allemande, il était fortement symbolique que ce lieu devienne un lieu de mémoire, mémoire du martyr, mémoire du sacrifice, lieu où Jean Moulin, que Charles de Gaulle avait envoyé à Lyon pour unifier les mouvements de la Résistance, a été emmené après son arrestation le 21 juin 1943 et y a été interrogé sous la torture.

Vingt ans après sa création, considérant que la transmission directe de cette histoire ne pourra plus se faire par les acteurs et les témoins des faits, le musée a souhaité offrir aux visiteurs une approche plus directe de cette période, à partir notamment des témoignages audiovisuels d'anciens résistants et déportés, comme l'a expliqué Isabelle Rive, la directrice du Centre.

Nous tenons à saluer cette belle réalisation qui arrive un an avant la commémoration prévue en 2013 des « 70 ans de résistance intérieure ». Une réalisation qui s'inscrit dans la droite ligne de cette conviction que le Général de Gaulle exprimait dans l'Appel du 18 juin 1940 : « Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

**M. LE MAIRE :** Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.  
(Adopté.)